Signature d'une convention de partenariat public-privé pour aider le secteur du tourisme à faire face à la crise mondiale

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-06-2009 20:50:26

Le gouvernement et la Fédération nationale du tourisme (FNT) ont signé, mardi à Rabat, une convention de partenariat visant à formaliser les engagements pris dans le cadre du comité de veille stratégique pour aider le secteur du tourisme à faire face aux effets de la crise mondiale.

Signée par le ministre de l'Economie et des Finances, Salah Eddine Mezouar, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Boussaid et le président de la FNT, Othman Chérif Alami, cette convention se veut un plan d'action et une réponse concertée des secteurs public et privé à l'impact de la crise internationale sur le secteur du tourisme.

Elle comporte des mesures visant essentiellement la prospection de nouveaux marchés et le maintien des parts dans les marchés prioritaires à savoir la France, l'Espagne, le Royaume-uni, l'Italie, l'Allemagne et le Benelux et de la croissance des arrivées touristiques.

En vertu de ce partenariat, des mesures conjoncturelles seront mises en place en vue de soutenir l'action de l'Office national marocain du tourisme (ONMT) par l'allocation d'une dotation supplémentaire de 300 millions de dirhams pour la promotion de la destination Maroc et le développement de la desserte aérienne touristique.

Ce plan d'action est décliné en plusieurs mesures portant notamment sur le renforcement de la communication, l'ouverture en 2009 de nouvelles stations du plan Azur (Saidia et Mazagan), la consolidation de la croissance du secteur du transport aérien, la mise en place d'un plan de relance dédié à la destination Marrakech et le lancement de campagnes promotionnelles avec les Tours opérateurs.

En vertu de cette convention, les professionnels s'engagent à contribuer activement à la promotion du tourisme, notamment interne, développer les actions de formation continue au profit du personnel, maintenir l'emploi et s'adapter à l'évolution des canaux de distribution sur les principaux marchés, en renforçant leur présence sur Internet.

L'Etat s'engage, pour sa part, à mettre en place un mécanisme incitatif pour le développement du résidentiel touristique à usage locatif favorisant le développement de la capacité litière classée et permettant de poursuivre la mise en Âoeuvre du plan Azur.

Il s'engage également à mettre en place des mécanismes d'appui à l'investissement pour accompagner la réalisation de projets touristiques conventionnés et à la rénovation des établissements hô teliers pour accompagner la mise à niveau du parc et améliorer la qualité du produit touristique.

Le Maroc a des avantages compétitifs importants dans le domaine du tourisme qu'il faut préserver notamment dans cette période de crise internationale, a indiqué, à cette occasion, M. Boussaid, soulignant l'importance du secteur du tourisme, qui représente 9 pc du PIB et crée plus de 400.000 emplois directs.

"Le secteur touristique marocain n'est pas en crise", a affirmé le ministre qui a cité, dans ce cadre, certains indicateurs du secteur qui témoignent de sa bonne santé.

Au terme des quatre premiers mois de 2009, les arrivées touristiques ont augmenté de 10% à 2,16 millions de touristes. La même tendance haussière s'est poursuivie durant le mois de mai dernier, avec une hausse de 11%, a souligné le ministre, ajoutant que les promoteurs continuent malgré la crise internationale de réaliser leurs programmes d'investissement au Maroc.

"Le secteur du tourisme marocain fait preuve de capacité de résistance et de créativité", a affirmé, pour sa part, M. Mezouar qui a mis l'accent sur l'importance de la confiance entre les différents acteurs du secteur, surtout en cette conjoncture de crise internationale.

M. Mezouar, qui s'est montré optimiste quant à l'avenir du secteur, a appelé les professionnels à faire preuve de plus de créativité et d'innovation pour satisfaire les attentes d'une clientèle de plus en plus exigeante.

De son côté, le président de la FNT a exprimé la détermination des professionnels du secteur du tourisme à mettre à profit l'expérience accumulée pour contribuer au développement de l'activité touristique et maintenir le niveau d'emploi.

Il a salué, à ce propos, la maturité des professionnels et leur confiance dans le développement du secteur durant cette période de crise internationale.

MAPF